



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CSE: MOC

## **MOSAIC MINERALS RECOUPE UNE ZONE ANOMALE DE NICKEL DE 170 METRES SUR LE PROJET GABOURY**

**15 Novembre, 2021: Montréal, Québec – Mosaic Minerals Corporation (CSE: MOC) (“Mosaic” ou the “La Société”)** annonce avoir recoupé par forage une zone anormale en nickel localisée à près de 1.8 km en extension ouest de la découverte originale de la zone Pike Nickel. La lithologie favorable contenant l’indice Pike Nickel serait maintenant d’une longueur potentielle de plus de 2.1 kilomètres. D’autres forages sont présentement en cours afin de tester l’extension latérale est et en profondeur de ce même indice.

Selon les tests préliminaires faits avec un échantillonneur XRF portable, le sondage GA-21-07 démontrerait une présence significative en nickel sur une épaisseur d’environ 170 mètres le long du trou tandis que le sondage GA-21-08, localisé 300 mètres à l’ouest du GA-21-07, aurait intersecté cette même zone sur une épaisseur d’environ 130 mètres. Rappelons que le forage GA-10-01, forage de la découverte originale réalisé en 2010-2011 et localisée à environ 1,8 km à l’est des récents sondages, avait recoupé une zone en nickel sur une largeur allant jusqu’à 87 mètres le long du trou. (Voir la carte en annexe).

Les différents tests XRF ont également détecté la présence de cobalt, de zinc et de chrome dans ces mêmes forages. Bien que les résultats XRF soient actuellement considérés comme moins définitifs que les techniques analytiques standards, ils sont néanmoins indicatifs de la teneur et sont généralement considérés comme qualitatifs plutôt que quantitatifs. La présence de palladium a aussi été détectée par l’échantillonneur XRF mais la marge d’erreur étant plus élevée pour ce type d’élément, la société n’a pas jugé bon d’en tenir compte.

L’utilisation de l’échantillonneur permet de mieux cibler les zones à analyser, à gagner beaucoup de temps en termes de préparation et à réduire les frais d’analyses. La société se limitera donc à l’envoi pour analyses d’échantillons provenant des zones nickélifères détectées par le XRF.

« Nous sommes très heureux de constater que le potentiel de l’indice Pike Nickel semble correspondre à notre hypothèse basée sur l’association lithologique, pouvant contenir du nickel et autres minéraux associés, avec une anomalie magnétique de haute intensité traversant le sud de notre propriété sur plus de 7 km. Maintenant, il faudra voir si cette association demeure

présente dans l'extension est de l'indice. L'échantillonneur XRF est un très bon outil permettant d'obtenir une réponse très rapide quant à la présence ou non des métaux recherchés. » de souligner Jonathan Hamel, PDG de Mosaic.

Rappelons que plusieurs indices de nickel, cuivre et PGE se situent dans l'environnement de cette importante anomalie magnétique longue de plus de 25 kilomètres.

Le projet Gaboury comprend 82 claims couvrant une superficie d'environ 4 282 hectares et est accessible à l'année par un réseau routier provincial et par un ensemble de chemins forestiers. Le programme de forage a été attribué à la compagnie Magma Drilling, de Rouyn-Noranda.

#### Octroi d'options d'achat d'actions

La Société annonce également que des options d'achat d'actions incitatives ont été accordées à des consultants pour acheter jusqu'à 500 000 actions ordinaires au prix de 0,14 \$ l'action pendant deux ans, conformément à son régime d'options d'achat d'actions. La Société a actuellement 45 678 500 actions émises et en circulation, ainsi que 4 050 000 options (y compris les options décrites ci-dessus) et 10 245 500 bons de souscription en circulation.

Ce communiqué de presse a été lu et approuvé par Jeannot Théberge, géologue consultant indépendant certifié selon le Règlement 43-101.

#### À propos de Mosaic Minerals Corporation

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant maintenant sur l'exploration de futurs gisements stratégiques de cuivre, de nickel et de zinc en priorité sur le territoire de la province de Québec qui ont une longue et fructueuse histoire de production de métaux de base principalement dans les camps miniers de Rouyn-Noranda, Matagami, Val-d'Or et Chibougamau.

Au nom du Conseil

#### **M. Jonathan Hamel**

Président et Directeur Général

[jhamel@mosaicminerals.ca](mailto:jhamel@mosaicminerals.ca)

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant

de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

